



Communiqué unitaire départemental Bouches du Rhône du 20 janvier 2020.

Les mobilisations des 14, 15 et 16 janvier pour le retrait du projet de réforme des retraites ont rassemblé à nouveau plusieurs centaines de milliers de personnes. De nombreuses initiatives se sont tenues sur tout le territoire : grèves, manifestations, rassemblements, piquets de grève, etc... entraînant chaque jour dans la lutte, de nouveaux travailleurs.euses et la jeunesse.

Malgré les annonces du premier ministre et après 6 semaines d'un mouvement social inédit, dont nous nous félicitons, la population soutient toujours majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste (60% de soutien, au baromètre Harris Interactive du 14 janvier). La communication gouvernementale visant à nous expliquer à nouveau que ce projet est « juste et simple » se heurte à une opinion publique qui voit bien qu'il s'agit de nous faire travailler plus longtemps pour des pensions plus basses.

Les dernières publications affirmant que 2019 fut une année record pour les marchés financiers, et que le CAC40 a encore progressé de 28% confirment que les moyens existent et que ce projet de réforme, n'est pas une réforme économique mais bien une réforme sociétale qui n'entraînera que régression sociale au service du capital.

C'est pourquoi, majoritaires ensemble, les organisations syndicales, CGT, FO, CFE-CGC, FSU, Solidaires, SAF et FSE exigent unitairement le maintien de nos régimes de retraite solidaires par répartition, fondés sur un système par annuités et portent des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel s'appuyant sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail. Il faut augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public, mettre en œuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Il faut développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude. Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation. Nous exigeons la fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleurs.euses dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation. Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite. La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.

Nous appelons à réunir des assemblées générales pour continuer et amplifier encore la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur la base de nos propositions.

Nous appelons l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié.es le décident et à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, les 22 et 23 janvier.

Nous appelons à faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi, une journée massive de grève et de manifestation.

Mercredi 22 janvier

15h - Manifestation de la Place Lucien Paye (devant le Rectorat à Aix-en-Provence) à la Sous-Préfecture

Vendredi 24 janvier

10h30 – Manifestation à Marseille de la Porte d'Aix à la Préfecture